QUALICONSULT EXPLOITATION

LEVAGE
RAPPORT DE VERIFICATION PERIODIQUE
PONT ROULANT/PORTIQUE/PALAN/TREUIL

ETABLISSEMENT
AUDIO PRO 13, Avenue Gustave Eiffel 33700 MERIGNAC

Identification de l'appareil : 1 palan à chaîne VERLINDE 1000 kg n° 89600158H

Date(s) des vérifications : Effectuée le 15/05/2011 Représentant de l'entreprise: Monsieur VELLA Rapport provisoire de visite remis à Monsieur VELLA le 15/05/2011	Vérificateur : (Nom, Visa)	**P. BOYE**

Agence Sud Atlantique
Technoclub C – Avenue de l'hippodrome – 33170 GRADIGNAN - Tél: 05.57.35.46.35 / Fax : 05.57.35.46.36 – bordeaux.qce@qualiconsult.fr

Direction Générale : Zone d'activité Vélizy Plus – 1 bis, rue du Petit Clamart – Bâtiment E - 78941 VELIZY CEDEX – Tél.: 01.40.83.75.75 - Fax : 01.46.30.39.62
Raison sociale : QUALICONSULT EXPLOITATION
Société par Actions Simplifiées au capital de 200.000 €. - R.C.S. PARIS B 442 848 925 - SIRET 442 848 925 00016 - APE 7120 B
Siège Social : 24 rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS – Tél.: 01.40.83.75.75 - Fax : 01.40.83.75.94 - N° TVA Intracommunautaire : FR 61 442 848 925

SOMMAIRE GENERAL

1. TEXTES DE REFERENCE 3

2. SIGNIFICATION DES SIGLES UTILISES 3

2.1. AVIS FORMULÉS PAR L'INSPECTEUR 3

2.2. RÉCAPITULATIF DES OBSERVATIONS 3

3. CONSTITUTION DU RAPPORT 3

RAPPORT DE VERIFICATION 4

PERIODIQUE 4

PONT ROULANT / PALAN / PORTIQUE 4

A. RENSEIGNEMENTS GENERAUX 4

B. DESCRIPTION DE L'APPAREIL VERIFIE 5

C. EXAMEN DE L'APPAREIL 6

D. RESULTAT DE LA VERIFICATION 8

1. TEXTES DE REFERENCE

- Code du travail – Article R 233.11,
- Arrêté du 1er mars 2004 - Section 5,
- Circulaire DRT 2005/04 du 24 mars 2005.

2. SIGNIFICATION DES SIGLES UTILISES

2.1. Avis formulés par l'inspecteur

L'analyse du rapport mentionne l'appréciation du vérificateur quant à la satisfaction de l'exigence réglementaire pour l'appareil concerné, sous la forme suivante :

- Bon Etat Apparent (BE) ou Satisfaisant (SA)
- Fonctionnement correct (FC)
- Sans objet (SO) ou non équipé (NE)
- Observation (VO), avec renvoi à l'observation détaillée.
- Non renseigné ou non communiqué (NR)
- Non vérifié, inaccessible ou non présenté (NV)

Les avis sont formulés dans un tableau de 4 colonnes selon le bandeau suivant :

Indice	Points examinés	Examen de l'état de conservation (A.M 1/03/04 art.9) Essais de fonctionnement (A.M 1/03/04art.6)	Avis

Ce bandeau est rappelé en en-tête de page.

2.2. Récapitulatif des observations

La récapitulation de toutes les observations figure dans le rapport au § D.

Les pages de ce chapitre comportent une colonne "suite donnée", destinée à faciliter l'exploitation du rapport.

3. CONSTITUTION DU RAPPORT

Les rapports contenus dans ce document comprennent les chapitres suivants :

A- RENSEIGNEMENTS GENERAUX

B- DESCRIPTION DE L'APPAREIL VERIFIE

C- EXAMEN ET ESSAIS DE L'APPAREIL

D- LISTE RECAPITULATIVE DES OBSERVATIONS

E- CONCLUSION

Chaque appareil vérifié fait l'objet d'un rapport individu

RAPPORT DE VERIFICATION PERIODIQUE PONT ROULANT / PALAN / PORTIQUE

A. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

- Constructeur : VERLINDE
- Type : LITACHAIN
- Numéro(s) de série / Numéro(s) interne(s) : 89600158H
- Année de mise en service : 1989
- Localisation de(s) l'appareil(s) lors de la visite : Dépôt

- Type d'appareil : ☐ Pont roulant ☐ Poutre roulante ☐ Portique ☐ Semi-portique
  ☒ Palan ☐ Treuil ☐ Autre :

- Mise en service : ☐ Rapport de vérification avant mise ou remise en service présenté
  ☐ Epreuves réalisées le par
  ☒ Absence de renseignement

- Date de la dernière vérification périodique :
  ☒ Vérification effectuée le 14 mai 2007 (rapport présenté)
  ☐ Vérification effectuée le (rapport non présenté)
  ☐ Absence de renseignement

- Essais en charge : ☒ Réalisés avec la Charge Maximale Utile
  ☐ Réalisés sous charge de (kg): (Voir observation § D2)
  ☐ Absence de charge pour réaliser les essais, (Voir observation § D2)

☐ Modification(s) apportée(s) ou autre(s) remarque(s) éventuelle(s) concernant l'appareil examiné :

☐ Appareil en panne. Les éventuelles observations du précédent rapport sont rappelées ci-après.

Nota :

Examen d'adéquation non réalisé dans le cadre de cette mission. Cet examen reste à la charge de l'utilisateur dans les conditions prévues à l'article 5 de l'arrêté du 1er mars 2004.

B. DESCRIPTION DE L'APPAREIL VERIFIE

B-1	**MARQUAGE**	☐CE ☐Absence de marquage ☒Sans marquage de conformité (S.O)
B-2	**MODE DE LEVAGE**	☒Unique ☐Multiples indépendants ☐Multiples synchronisés
B-3	**CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES ET DE CHARGE**	Charge maximale utile (kg) : 1000 Hauteur de levage (m) : 18 ☐Portée (m) : ☐Porte à faux (m) : ☐Longueur du chemin de roulement (m) : Suspente(s) de levage : ☐Câble(s) de levage / Composition : ☒Chaîne(s) de levage / Caractéristiques : ∅ 6,5 mm/calibrées ☐Sangle(s) de levage / Caractéristiques : Mouflage (nombre de brins) : 1 Diamètre ou Pas théorique de câble(s) ou de chaîne(s) (mm) : 20
B-4	**LEVAGE AUXILIAIRE**	☒Sans Objet ☐Levage : Charge maximale utile de chaque Palan (kg) : Suspente(s) de levage : ☐Câble(s) de levage / Composition : ☐Chaîne(s) de levage / Caractéristiques : ☐Sangle(s) de levage / Caractéristiques : Mouflage (nombre de brins) : Diamètre ou Pas théorique de câble(s) ou de chaîne(s) (mm) :
B-5	**MODE D'INSTALLATION**	☐Pont roulant / Poutre roulante ☐Posé ☐Suspendu ☒Palan ou treuil ☐Sur monorail ☒Sur point fixe ☐Sur potence ☐Sur portique ☐Autre :
B-6	**SOURCE D'ENERGIE**	☒Electrique ☐Hydraulique ☐Pneumatique ☐Autre : ☒Levage ☒Motorisé ☐Non motorisé ☐Translation ☐Motorisée ☐Non motorisée ☐Sans objet ☐Direction ☐Motorisée ☐Non motorisée ☐Sans objet

C. EXAMEN DE L'APPAREIL

Les vérifications ont été conduites sans démontages ni nettoyage

Indice	Points examinés	Examen de l'état de conservation (A.M 1/03/04 art.9) Essais de fonctionnement (A.M 1/03/04 art.6)	Avis
C-1	ACCES INSTALLES A DEMEURE	Art 9 – Accès à la cabine ou poste de conduite	SO
		Art 9 – Accès au chemin de roulement	SO
		Art 9 – Autres accès pour entretien et vérification	SO
C-2	CHEMIN DE ROULEMENT - SUPPORTS	Art 9 - Rails et/ou poutres de roulement, fixations	SO
		Art 9 - Poteaux, corbeaux, potence, ancrages	SO
		Art 9 - Butoirs, amortisseurs	SO
C3	CHARPENTE ET OSSATURE DE L'APPAREIL	Art 9 – Poutres, sommiers, palées…	SO
		Art 9 – Chariot, galets, guidages	SO
		Art 9 – Assemblages, liaisons	SO
C-4	SOURCES D'ENERGIE	Art 6/9 - Dispositif de séparation générale	SA
		Art 9 – Equipements et canalisations	BE
		Art 9 – Protection des pièces nues sous tension	BE
		Art 9 – Trolleys - enrouleur	SO
C-5	ECLAIRAGE INCORPORE A L'APPAREIL	Art 6/9 - Eclairage de la zone de travail	SO
		Art 6/9 - Eclairage de l'accès au poste de conduite	SO
		Art 6/9 - Eclairage des zones de maintenance	SO
C-6	CABINE - POSTE DE CONDUITE	Art 9 – Constitution, fixation, plancher	SO
		Art 9 – Protection contre les chutes de hauteur	SO
		Art 9 – Visibilité (vitrage, essuie-glaces,…)	SO
		Art 9 – Chauffage	SO
		Art 9 – Extincteur en cabine	SO
		Art 9 – Evacuation de secours	SO
		Art 9 – Siège	SO
		Art 6/9 - Eclairage	SO
C-7	ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE	Art 6/9 - Mise en marche/ Arrêt normal - sélecteur	SA
		Art 9 – Identification des organes de service	SA
		Art 6 - Retour automatique au point neutre des commandes	BE
		Art 6/9 - Autres arrêts accessibles (urgence….)	BE
		Art 6/9 - Avertisseur sonore, lumineux	SO
		Art 9 – Indicateurs	SO

Indice	Points examinés	Examen de l'état de conservation (A.M 1/03/04 art.9) Essais de fonctionnement (A.M 1/03/04 art.6)	Avis
C-8	**SUSPENTES - TAMBOURS POULIES - DISPOSITIFS DE PREHENSION**	Art 9 – Suspente(s) (câbles ou chaînes)	VO 2
		Art 9 – Attaches	BE
		Art 9 – Tambour, poulies, tourteaux	BE
		Art 9 – Moufles, crochets, linguet de sécurité	BE
		Art 6/9 - Autres dispositifs de préhension (bennes, grappins, électro-aimants…)	SO
C-9	**MECANISMES**	Art 6/9 - Groupe moto-réducteur	SA
		Art 6/9 - Organes de transmission, accouplements	SA
		Art 6 – Freins des mouvements concourant au levage	SA
		Art 6 – Limitation de la vitesse (absence d'emballement)	SA
		Art 6 – Freins des mouvements horizontaux	SA
		Art 6/9 - Immobilisation hors service	SA
		Art 6/9 - Autres freins (secours, sécurité)	SA
		Art 9 – Protection des organes mobiles de transmission	SA
C-10	**DISPOSITIFS DE SECURITE**	Art 6/9 - Limiteurs de course haute ou dispositif équivalent	SA
		Art 6/9 - Autres limiteurs de course / hors course	SO
		Art 6 – Limiteur de charge	SA
		Art 6 – Dispositif anti- collision	SO
C-11	**PRESCRIPTIONS DIVERSES**	Art 9 - Plaque constructeur	BE
		Art 9 – Affichage capacité (charges / portée)	BE
		Art 9 - Consignes de sécurité	BE

D. RESULTAT DE LA VERIFICATION

D1. LISTE RECAPITULATIVE DES OBSERVATIONS

☒ La vérification de l'état de conservation et les essais de fonctionnement réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'observation ni d'anomalie.

☐ La vérification de l'état de conservation et les essais de fonctionnement réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître l'observation ou l'anomalie suivante à laquelle il convient de remédier.

☐ La vérification de l'état de conservation et les essais de fonctionnement réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître les observations ou anomalies suivantes auxquelles il convient de remédier.

Obs. N°	OBSERVATIONS	Suite donnée
	Sans observation.	

D2. OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES

☒ Sans objet.

E. CONCLUSION

☒ L'appareil peut être maintenu en service.